

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE
ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

AFRIQUE DU SUD

*DÉCÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CROIX-ROUGE SUD-AFRICAINE*

Par une lettre datée de Johannesburg, le 7 août, la Croix-Rouge sud-africaine a eu le pénible devoir d'informer le Comité international de la Croix-Rouge de la mort de M. W. Montague Plaistowe, secrétaire général de la Société.

Le Comité international s'est associé au deuil de la Croix-Rouge sud-africaine ; il gardera le souvenir de M. Montague Plaistowe qui a rendu à l'œuvre de la Croix-Rouge de précieux services, de la manière la plus constante et la plus dévouée.

ALLEMAGNE

REVUE DE LA CROIX-ROUGE ALLEMANDE

Sous le titre « Deutsches Rotes Kreuz », la Croix-Rouge allemande édite une publication mensuelle qui a fusionné avec la revue « Unsere Hilfe ». Les numéros de juin et juillet 1951 contiennent des articles de caractère général. Signalons, en particulier, le rapport que consacre M. Heudtlass à la première assemblée générale tenue depuis la guerre par la Croix-

ALLEMAGNE

Rouge allemande ¹. Dans la revue de juillet, M. A. Schlögel précise ce que signifie la récente reconnaissance, par le Gouvernement fédéral de Bonn, de la Croix-Rouge allemande.

BELGIQUE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Dans un précédent numéro ², la *Revue internationale* a signalé l'assemblée générale de cette Société nationale qui eut lieu le 6 mai à Bruxelles. Le bulletin administratif et technique « Informations » (juin-juillet-août 1951) publie les rapports qui y furent présentés, entre autres celui de M. Dronsart, directeur général, dont nous signalons quelques précisions qui permettront de se rendre compte de la belle activité de cette Société :

Des progrès ont été constatés tant dans le Service général de secours d'urgence, activité de base de la Croix-Rouge et de ses sections locales, que dans le Service d'ambulances automobiles qui a effectué en 1950 près de 10.000 transports. Les sections, d'autre part, ont été appelées à procéder au regroupement de leur personnel dont les cadres s'établissent maintenant comme suit : 2228 officiers et médecins, 35.000 volontaires, ambulanciers et secouristes. On compte 230 colonnes mobiles de secours.

Citons une activité nouvelle, celle de l'entretien des tombes de militaires belges et étrangers. Deux chiffres démontrent l'importance du travail confié à la Croix-Rouge nationale : le nombre des tombes à entretenir est de 80.000, réparties dans 891 cimetières ; 314 sections locales se sont dès le début chargées de cette tâche qui est bien du ressort de la Croix-Rouge puisqu'il s'agit non seulement d'entretenir des tombes de soldats belges ou alliés mais également d'assurer l'entretien de nombreux cimetières allemands.

¹ Voir *Revue internationale*, juin 1951, pp. 518-519.

² Voir *Revue internationale*, juin 1951, pp. 519-520.

C'est à la Croix-Rouge qu'est confié en Belgique le monopole des services de transfusion sanguine ; la Société réalise donc elle-même entièrement le programme fixé : recrutement des donneurs de sang, distribution quotidienne de sang frais, préparation et distribution de plasma sec. Ces services se sont étendus dans une mesure considérable puisque en 1940, le nombre des transfusions faites par les soins de la Croix-Rouge ne dépassait pas 1000 par an alors qu'en 1949, il était de 16.350 et, en 1950, de 24.535.

Les services d'assistance sociale ont été très actifs et il faut signaler un domaine où la Croix-Rouge intervient avec grand succès, celui de l'aide morale aux malades, en particulier par le moyen des bibliothèques d'hôpitaux. Dès que fonctionnent ces services, l'atmosphère est immédiatement transformée ; l'ennui et la tristesse font place à la joie et à la confiance en l'avenir. La Société dirige, à l'heure actuelle, 52 bibliothèques d'hôpitaux qui toutes sont établies selon un modèle unique, très précis, avec les mêmes méthodes et le même enthousiasme. Le nombre de livres prêtés a encore augmenté : 350.000 en 1950. Ces bibliothèques sont gérées par 325 collaboratrices bénévoles qui toutes ont obtenu un diplôme après avoir suivi les cours de la Croix-Rouge.

BULGARIE

REVUE DE LA CROIX-ROUGE BULGARE

A signaler dans le numéro de juin (n° 6) de cette publication, un article intitulé « Une année après le deuxième congrès de la Croix-Rouge bulgare » qui contient d'intéressantes précisions — dont voici quelques-unes — sur le développement de l'activité pratique de cette Société nationale.

C'est ainsi que le chiffre global des sections a passé de 2000 à près de 8000 et celui des membres de 340.000 à 750.000. Le nombre de ceux qui s'enrôlent en tant que samaritains

BULGARIE

s'est considérablement accru et des cours sont organisés pour la préparation d'assistantes et d'infirmières. Quant aux postes de premiers secours installés dans les entreprises et lieux de travail, ils ont augmenté de 50%. Un train dans lequel s'effectuent toutes les opérations de blanchissage et de désinfection a circulé durant l'année : 706.000 kg. d'habits et des locaux représentant une surface de 14.000 m² ont été désinfectés, en même temps que 65.000 kg. de linge étaient lavés.

L'auteur de l'article indique encore que le nombre des donneurs de sang a également augmenté ; il a atteint maintenant le chiffre de 10.540. L'aviation sanitaire et le service de secours en montagne ont eu l'occasion de secourir 1660 personnes.

CHILI

COMITÉ CENTRAL

Le Comité central de la Croix-Rouge chilienne, pour 1951, est composé comme suit :¹

Général de division Guillermo Novoa Sepulveda, *président* ; médecin général D^r Agustin Inostroza Pérez, *vice-président* ; colonel Federico Lorca Flores, *secrétaire général* ; M. Alberto Diaz Leon, *trésorier général* ; colonel Agustin Benedicto, *directeur de la Croix-Rouge de la jeunesse* ; général de division Guillermo Novoa Sepulveda Pinochet, *gouverneur de la Ligue*.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

CONSEIL SUPRÊME DE DIRECTION

Par lettre datée de Ciudad Trujillo le 24 juillet, la Croix-Rouge dominicaine a fait connaître au Comité international

¹ Extrait d'une lettre, de la Croix-Rouge chilienne au Comité international de la Croix-Rouge, datée de Santiago le 20 juillet 1951.

de la Croix-Rouge la composition de son nouveau Conseil suprême de direction :

Dr. Rafael L. Trujillo M., *président d'honneur* ; Dr. Nelson Estruch, *président* ; M. Manuel Matías Méendez, *secrétaire général* ; M. Rafael Henríquez Yepez, *trésorier général* ; Colonel E. N., Dr. Francisco González Cruz, Dr. Manuel de Js. Troncoso de la Concha, M. Rafael Esteva, Commandant César de Windt Lavandier, Lic. José A. Turull Ricart, Dr. Gilberto Morillo Soto, M. Miguel A. Dargam, Dr. José Ml. Ramos, M. Buena-ventura Ureña, Mgr. Eliseo Pérez Sánchez, M. P. Ernesto Buñols, don Francisco Martínez Alba, *membres*.

GRANDE-BRETAGNE

BIBLIOTHÈQUES D'HÔPITAUX

Dans le dernier numéro de la revue de la Croix-Rouge britannique (n° 3), Miss Elisabeth Statham, instructeur en chef à la Bibliothèque de l'hôpital de Saint-Jean et de la Croix-Rouge, décrit l'effort accompli aujourd'hui en Grande-Bretagne, sous l'égide de la Croix-Rouge, en faveur de la lecture à l'hôpital. Voici quelques passages de son article :

Les bibliothèques pour malades sont maintenant considérées par les milieux compétents comme une partie essentielle du matériel hospitalier, car on constate que la lecture favorise la guérison. Il faudrait, dans toute la mesure du possible, qu'une salle bien éclairée soit réservée aux bibliothécaires, avec des rayons spécialement aménagés. Nombreux sont les hôpitaux toutefois, qui n'ont pas encore d'ascenseurs et où les livres doivent être transportés dans des paniers ou sur des plateaux au lieu de l'être sur des chariots construits spécialement pour pouvoir être chargés d'une centaine de livres et roulés jusqu'au chevet des malades.

La bibliothèque d'hôpital possède des ouvrages de tous les

GRANDE-BRETAGNE

genres ; ce sont les malades d'un certain âge, atteints d'affections chroniques, ou les tuberculeux, qui peuvent le mieux apprécier les grandes ressources qu'elle leur offre. Car ils vont, en général, rester longtemps à l'hôpital et la bibliothécaire peut, par conséquent, devenir pour eux une amie dont la visite hebdomadaire est attendue avec impatience.

Il est très important que le livre soit en bon état ; grâce aux groupes de relieurs bénévoles, chaque ouvrage est conservé propre. Une reliure aux couleurs vives est indispensable ; un chariot transportant un chargement multicolore rend la salle plus gaie et, à sa vue, le malade, même celui qui n'a jamais lu de sa vie, est poussé vers la grande aventure de la lecture... Mais il doit avoir le sentiment de choisir lui-même le titre de l'ouvrage qu'il va lire, liberté précieuse dans un hôpital où, par nécessité, les règlements ne peuvent guère être assouplis. Le vrai art de la bibliothécaire, c'est de conduire le malade vers d'autres domaines, d'élargir son horizon, ceci sans qu'il remarque le moins du monde qu'il y est guidé.

Au point de vue théorique, le travail de la bibliothécaire d'hôpital peut s'apprendre en une semaine ; mais il faut ensuite une longue expérience. Des cours d'instruction sont donnés durant toute l'année à la bibliothèque de l'hôpital de la Croix-Rouge britannique ; d'autres bibliothèques existent dans le reste du pays, où l'on peut se mettre au courant des méthodes employées et obtenir un diplôme après six mois de pratique dans un hôpital.

ÉTHIOPIE

PUBLICATION DE LA CROIX-ROUGE ÉTHIOPIENNE

A l'occasion du 8 mai, anniversaire qui est de plus en plus considéré dans le monde comme le jour de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge éthiopienne publie une intéressante brochure.

Après avoir rappelé les textes officiels qui établissent juridiquement l'activité de la Société dans le pays, les auteurs font un bel exposé du dessein poursuivi. Puis on peut lire un résumé de l'histoire de la Croix-Rouge en Ethiopie, de même qu'un exposé des tâches accomplies aujourd'hui et qui sont variées.

Une fois réorganisée, la Croix-Rouge éthiopienne créa un service de recherches qui eut d'emblée à s'occuper d'un grand nombre de disparus — en grande majorité de nationalité italienne — au sujet desquels il fut indispensable d'entreprendre de nombreuses enquêtes. Elle fonda de même une école d'infirmières, reliée étroitement à l'hôpital Hailé Sélassié I^{er}, et qui, débutant avec neuf élèves, se développa toujours davantage. Elle a également dans le domaine social une action qu'on peut signaler. Elle s'intéresse, par exemple, aux malades nécessiteux et quatre lits leur sont réservés, par ses soins, à l'hôpital Hailé Sélassié I^{er}. D'autre part, elle participe activement à la collecte du sang, en accord avec l'institut des recherches pour la transfusion sanguine.

La Société désirerait avoir des sections dans chaque ville et village du pays tout entier. Mais cet effort se heurte pour le moment à de grands obstacles et, en attendant, elle s'occupe de créer des centres de premiers secours à Debra Berhan, Ambo, Fiche et Wolisso et, plus tard, dans d'autres villes encore. Les ambulances qu'elle possède sont à la disposition de tous et elle a fondé un service spécial d'ambulances qui, fonctionnant en permanence, permet à la Croix-Rouge d'aider immédiatement et non plus seulement dans la capitale, les malades et les victimes d'accidents.

Toutes ces activités sont la preuve de la volonté de la Croix-Rouge éthiopienne de secourir, sans aucune distinction, les malheureux et elles témoignent d'un progrès constant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CROIX-ROUGE DE L'INDE

Une brochure¹ contenant le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge de l'Inde, qui eut lieu le 20 avril 1951 à la Nouvelle-Delhi, est parvenue à Genève ; nous en extrayons les renseignements suivants :

Madame Rajkumari Amrit Kaur, présidente du Comité exécutif, passa en revue les différentes activités de la Société durant l'année qui vient de s'écouler. Dans tous les domaines, on constate un progrès constant, en particulier en ce qui concerne les premiers secours. D'autre part, l'Inde ayant été très éprouvée par les cataclysmes, la Croix-Rouge nationale a dû intervenir activement et apporter son aide à l'œuvre d'entraide ; en particulier durant les inondations dans le Cachemire, le Penjab, le Bengale, et les tremblements de terre en Assam. Enfin, l'action en faveur de l'enfance et des mères s'est poursuivie et développée.

M. le Dr Rajendra Prasad, président de l'Inde, qui honorait la séance de sa présence, prit la parole en conclusion et dit, entre autres, que les nouvelles Conventions de Genève marquent une date capitale dans le développement du droit humanitaire en temps de guerre. « Les catastrophes naturelles qui se sont abattues sur l'Inde durant cette année ont exigé des mesures de secours sans précédent. La Croix-Rouge de l'Inde eut l'occasion ainsi de faire face à toutes les situations et l'aide que lui apportèrent généreusement les Sociétés sœurs devint une preuve de la solidarité qui anime le monde de la Croix-Rouge. Le Comité international lui-même nous a soutenus et nous sommes reconnaissants en particulier pour les deux hôpitaux qu'il gère au profit des enfants du Bengale de l'Est. J'ai été très heureux de rencontrer tout récemment son président, de passage à la Nouvelle-Delhi ».

¹ Proceedings of the Annual General Meeting, held on the 20th April 1951 at Government House, New Delhi.

« La Croix-Rouge, termina le président de l'Inde, est l'une des rares institutions actuelles qui permettent à l'humanité, par leur existence même, d'espérer en un monde où régneront toujours davantage la compréhension mutuelle et la tolérance. Peut-être l'idéal de fraternité mondiale est-il lointain encore et difficile à atteindre aujourd'hui ; mais il ne fait aucun doute que ce grand mouvement humanitaire, devenu universel, constitue une contribution à la cause de la paix et de la bonne volonté. Une œuvre n'est forte cependant que dans la mesure où elle est soutenue par tous et la Croix-Rouge de l'Inde mérite que chacun, parmi toutes les classes de la population, coopère à son effort. »

NORVÈGE

REVUE DE LA CROIX-ROUGE DE NORVÈGE

Nous pouvons lire, dans le dernier numéro de cette revue (n° 6-7), un article consacré à une active collaboratrice de la Croix-Rouge de Norvège, M^{me} Weddy Astrup, qui vient d'obtenir pour les grands services qu'elle a rendus à la Croix-Rouge et à la cause de l'enfance, la médaille d'or royale décernée par le ministère social norvégien. M^{me} Astrup fonda, il y a 20 ans, une association des secours aux mères nécessiteuses qui fut reprise, quelques années plus tard, par la Croix-Rouge nationale et donna naissance à son action croissante en faveur des enfants, et plus particulièrement des enfants retardés. M^{me} Astrup eut dès lors l'occasion de développer pratiquement cette initiative qui reste le témoignage le plus remarquable de sa constante intervention dans le domaine social.

NORVÈGE

RATIFICATION DES CONVENTIONS DE GENÈVE DU 12 AOÛT 1949

Voir, ci-dessus, page 671.

PARAGUAY

NOUVEAU COMITÉ CENTRAL DE LA CROIX-ROUGE PARAGUAYENNE

Le nouveau Comité central, élu le 31 mars par l'Assemblée générale de la Croix-Rouge paraguayenne, est composé des personnalités ici nommées¹ :

Senora Josefa Barbero de Repetto, *présidente* ; Dr. Hector Blas Ruiz, *vice-président* ; Dr. Miguel Angel Maffiodo, *secrétaire* ; Dr. Jacinto Riera, *trésorier* ; D^r Domingo Scavone, Rev. Père Prof. Dr. Juan P. Melcon, Dr. Alejandro Davalos, Dr. Miguel Ballarin, D^r Andrés Gubetich, D^r José V. Insfran, M. le Consul de Suisse, Dr. Adolfo Cattoni, Dr. Manuel Giagni, Dr. Luis Barrios Battilana, Dr. Gustavo Vera Vargas, Dr. Manuel Frutos, Dr. Enrique Giralt Badesa, Dr. Federico Ramos Fretes, Sr. Vicente Pellarolo, Dr. Gustavo Gonzalès, *membres*.

PHILIPPINES

RATIFICATION DES CONVENTIONS DE GENÈVE DU 12 AOÛT 1949

Voir, ci-dessus, page 671.

¹ Extrait d'une lettre de la Croix-Rouge paraguayenne au Comité international de la Croix-Rouge, datée d'Assomption le 31 mai 1951.